

CONDITIONS GENERALES DE VENTE- PRESTATIONS WEB

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les droits et obligations des Parties dans le cadre de la fourniture par MICRO INFO EXPERT au Client des Services visés dans le Bon de Commande.

Notre société se réserve la possibilité de modifier les présentes conditions générales à tout moment, en tout ou en partie, notamment en cas de modification des règles de gestion des noms de domaine qui sont définies par plusieurs organismes au rang desquels figure l'ICANN (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers) et l'AFNIC (Association Française pour le Nommage Internet en Coopération).

1. Acceptation des Conditions Générales et Particulières

Les Conditions Générales sont applicables entre MICRO INFO EXPERT et le Client à l'exclusion de tout autre document.

2. La commande des Services - Le Bon de Commande doit être signé par le Client et adressé à MICRO INFO EXPERT, accompagné de l'Acompte, par courrier, à l'adresse suivante : 13 bd René Levasseur 72000 LE MANS ou remis en main propre à un collaborateur de MICRO INFO EXPERT.

3. Renouvellement automatique et modification du Bon de Commande

3.1 Renouvellement

Le renouvellement tacite du Contrat à l'issue de la Durée, le Contrat spécifique sera tacitement prolongé pour une durée de 12 mois, dans les conditions tarifaires exprimées au sein du Bon de Commande. Pour toute demande de modification ou de résiliation du contrat, le Client devra en informer MICRO INFO EXPERT, par écrit trois (3) mois avant par lettre recommandée avec AR.

3.2 Modification du Bon de Commande

Toute demande de modification des Services devra faire l'objet de la signature d'un nouveau Bon de Commande distinct et sera soumis aux tarifs en vigueur de MICRO INFO EXPERT.

4. Obligation de coopération

L'exécution des Services nécessite une coopération active et régulière entre le Client et MICRO INFO EXPERT. Le Client s'engage à notamment répondre promptement à toutes demandes de MICRO INFO EXPERT concernant la communication de Contenus Clients ou la validation des projets et maquettes proposées par MICRO INFO EXPERT.

5. Obligations générales de MICRO INFO EXPERT

MICRO INFO EXPERT s'engage à faire ses meilleurs efforts pour exécuter les Services selon les modalités définies dans le Bon de Commande, et le cas échéant, le Cahier des Charges, pendant les Jours Ouvrés. Sauf convention contraire entre les Parties, les obligations de MICRO INFO EXPERT au titre de l'exécution des Services sont des obligations de moyens.

6. Réalisation du Site Internet

6.1 Rédaction et signature du Cahier des Charges Le Site sera réalisé exclusivement sur la base du Cahier des Charges, à l'exclusion de tout autre document ou information échangé antérieurement entre les Parties. Le Client reconnaît et accepte dès à présent que le temps passé par MICRO INFO EXPERT à la rédaction du Cahier des Charges est considéré comme une exécution de Services.

6.2 Processus de création du Site

Droit de regard : MICRO INFO EXPERT s'engage à soumettre à l'approbation écrite du Client le projet du Site, sous forme de maquettes, avant la réalisation des développements informatiques. Le Client disposera d'un délai de 10 Jours Ouvrés maximum à compter de la réception effective de ladite proposition pour transmettre sa position sur le projet proposé à défaut de quoi il sera réputé accepté. (...) Le Client accepte que si le projet du Site, en dépit de sa conformité au Cahier des Charges, ne fait pas l'objet d'une approbation écrite du Client au bout de la 4ème présentation qui lui en est faite, MICRO INFO EXPERT pourra annuler la commande des Services.

6.3 Délai de réalisation du Site

Les Parties conviennent que le non-respect de délais convenus entre elles dans le Bon de Commande ne pourra être reproché à MICRO INFO EXPERT si sa cause réside dans des circonstances, quelles qu'en soient leur nature, imputables au Client ou extérieur à MICRO INFO EXPERT.

6.4 Recette et mise en production

L'acceptation du Site par le Client donnera lieu à la signature par ce dernier d'un « bon de mise en ligne ».

7. Hébergement

MICRO INFO EXPERT sous-traite les services d'hébergement à une société spécialisée. A ce jour la société OVH assure cette prestation.

8. Modalités financières

Le Client s'engage à verser à MICRO INFO EXPERT l'Acompte à la date de signature du Bon de Commande, et mensuellement, la somme globale et forfaitaire mentionnée dans le Bon de Commande. Toute demande de modification du Bon de Commande entraînera l'établissement d'un devis et donnera lieu à une facturation distincte. Les seuls moyens de paiement acceptés sont le prélèvement automatique (formulaire à remplir et signer pour accord), la lettre de change relevée « LCR » (joindre un RIB à jour), le virement bancaire et le chèque bancaire. Toute LCR refusée entraînera une pénalité forfaitaire de vingt (20) euros. Tout retard de règlement à l'échéance indiquée sur la facture entraînera de plein droit l'application de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante (40) euros par facture payée en retard dans les conditions de l'article L.441-6 du Code de commerce et également la suspension des travaux en cours de telle sorte qu'aucun retard de livraison ne pourra être invoqué par le Client pour refuser d'exécuter ses propres obligations.

9. Propriété intellectuelle

Les présentes Conditions Générales n'emportent aucun transfert de droit de propriété intellectuelle. Le Client bénéficie, pour toute la Durée, d'un droit d'utilisation et de diffusion du Site et des Contenus MICRO INFO EXPERT, sur tous terminaux de réception uniquement depuis l'URL communiqué par le Client à MICRO INFO EXPERT ou Adwords. Toute autre exploitation en dehors de ces supports est, sauf accord exprès, préalable, et écrit de MICRO INFO EXPERT est interdite.

10. Références commerciales

Le Client autorise MICRO INFO EXPERT à le citer nommément parmi ses références commerciales, notamment sur son Site

11. Garanties réciproques

Les Parties se garantissent mutuellement qu'elles détiennent l'ensemble des droits, notamment de propriété intellectuelle, nécessaire à la conclusion et l'exécution des Conditions Générales, et par conséquent qu'elles disposent de l'ensemble des droits ou autorisations nécessaires à la diffusion des Signes Distinctifs et des Contenus Client ou MICRO INFO EXPERT pour les besoins de l'exécution des Services et notamment de leur diffusion sur le Site.

12. Responsabilité

En aucun cas, MICRO INFO EXPERT ne pourra être tenue de réparer un dommage de nature indirecte, tel que, sans que cette liste soit limitative, une perte de revenus ou de profit, une perte de clientèle, une interruption ou un ralentissement d'activité. En toute hypothèse, et quel qu'en soit le fondement, la responsabilité que MICRO INFO EXPERT pourrait encourir à quelque titre que ce soit en relation avec les Services, ne pourra, sauf faute lourde ou dolosive, excéder 50% du montant total facturé par MICRO INFO EXPERT au Client au cours des 12 derniers mois précédent le fait générateur de la responsabilité de MICRO INFO EXPERT.

13. Force majeure

MICRO INFO EXPERT pourra suspendre l'exécution des Services en cas de survenance d'un fait indépendant de sa volonté, d'un cas de force majeure ou d'un fait d'un tiers

14. Cessibilité du Contrat

Aucune des Parties ne saurait céder le présent Contrat, ni l'un quelconque de ses droits ou obligations nés de celui-ci, sans l'accord écrit exprès de l'autre Partie.

15. Résiliation du Contrat

15.1 Résiliation pour faute

En cas de manquement grave ou répété du Client à l'une de ses obligations, MICRO INFO EXPERT pourra résilier unilatéralement et sans préavis le Contrat, sans qu'aucune indemnité ne puisse être due au Client défaillant, après mise en demeure lui étant adressée par lettre recommandée avec accusé de réception.

15.2 Résiliation pour convenance

Chacune des Parties pourra sans motif mettre fin au Contrat à l'expiration de la Durée moyennant un préavis de (3) mois, par lettre recommandée avec accusé de réception adressé à l'autre Partie. Toute demande de résiliation du Client avant l'arrivée à son terme du Contrat entraînera automatiquement l'application des pénalités, équivalentes au paiement à MICRO INFO EXPERT, dans un délai maximum de 30 jours ouvrés, après la notification de demande de résiliation : des factures correspondant à l'état d'avancement des travaux ; - des frais de dossier d'un montant global de 150,00 euros HT ; - d'une somme représentant 20% du montant HT du prix total des Services mentionnés sur le Bon de Commande, ou si une première maquette du Site Internet a d'ores et déjà été réalisée; en cas d'annulation de la commande au cours de la première année d'un pack web, le client est redevable de la somme de mille deux cent (1 200€); Le Client devra payer l'intégralité de la première année, l'Acompte reste définitivement acquis par la société MICRO INFO EXPERT.

16. Fin du Contrat

En cas de cessation des relations contractuelles, le Client ne pourra prétendre récupérer les éléments de son site web, qui ne sera plus en ligne, dès la date de fin d'engagement.

17. Données personnelles

Conformément à la loi Informatique et Liberté n°78-17 du 6 janvier 1978 dans sa version en vigueur, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur ses données qu'il peut exercer à tout moment en écrivant à MICRO INFO EXPERT, service données personnelles, 13 boulevard René Levasseur 72000 Le Mans.

18. Loi applicable

Les Conditions Générales sont exclusivement régies par le droit français. Le client devra se tenir informé des éventuelles modifications apportées aux présentes conditions générales en consultant le site : <http://www.m-i-e.fr/cgv.pdf>

Tout différend relatif à la validité, l'interprétation et l'exécution des conditions générales seront de la compétence exclusive du tribunal de commerce du lieu du siège social de MIE, nonobstant pluralité de parties ou appel en garantie.